

# Fonds d'amorçage industriel métropolitain Lyon-Saint-Étienne

Favoriser l'innovation pour une industrie plus durable



MÉTROPOLE

GRAND LYON

## **Sommaire**

- 3 Un fonds industriel  
à impacts multiples**
- 9 De nouveaux projets  
d'investissements lancés  
pour transformer l'industrie  
sur le territoire**

# Un fonds industriel à impacts multiples

## 1. UNE AMBITION COLLECTIVE POUR UNE INDUSTRIE PLUS VERTUEUSE

Dans un contexte économique et écologique contraint où les ressources se font rares, les entreprises industrielles doivent redéfinir leurs objectifs et réinventer leurs pratiques en créant des solutions plus vertueuses et sobres, répondant à des problèmes de société. Consciente de cet enjeu majeur, la Métropole de Lyon est à leurs côtés pour les soutenir financièrement et les accompagner vers cette transition.

Depuis le début du mandat, elle a - en collaboration avec de nombreux partenaires - imaginé un programme d'actions complet **pour faire de l'industrie un socle économique essentiel à la prospérité du territoire, au maintien et à la création d'emplois locaux et à la préservation de l'environnement pour créer les conditions du mieux vivre**. Ainsi, la Métropole de Lyon a initié depuis trois ans plusieurs dynamiques partenariales autour de l'industrie telles que le « Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage pour l'environnement », rassemblant aujourd'hui près de 150 industriels ou le « Pacte pour l'impact », signé par 42 industriels de la Vallée de la chimie ainsi que la Charte des 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi.

Dans un contexte où les entreprises industrielles ont des difficultés à trouver des financements en phase d'amorçage, notamment pour financer un

démonstrateur industriel ou une ligne pilote, la Métropole de Lyon a également initié en mai 2021, aux côtés de Saint-Étienne Métropole, **un fonds d'amorçage industriel métropolitain (FAIM) pour lequel elle a engagé 17 millions d'euros**.



Olivier Chassignole

**Bruno Bernard**  
Président de la Métropole de Lyon

« La création de ce fonds d'amorçage industriel, lancé il y a trois ans avec Saint-Étienne Métropole,

a permis de renforcer le socle industriel de nos territoires et de participer à la transformation écologique de l'industrie. Avec près de 70 millions d'euros de budget engagés grâce à la mobilisation de nombreux partenaires publics et privés, dont 17 millions par la Métropole de Lyon, une douzaine d'entreprise a pu développer des solutions innovantes et durables. Ces projets à impacts environnementaux et sociétaux ont permis de créer près d'une centaine d'emplois sur nos territoires pour construire l'industrie de demain, acceptée par nos habitants. »

Grâce à la mobilisation de nombreux souscripteurs publics, parmi lesquels **l'État dans le cadre du programme France 2030, opéré par la Banque des Territoires** et privés, ce fonds d'amorçage industriel métropolitain est actuellement doté de 70 millions d'euros.



### Il poursuit trois grandes missions :

- Accompagner la création et le développement de nouvelles entreprises industrielles durables développant des solutions à impact positif
- Favoriser l'innovation et le déploiement d'activités industrielles stratégiques, répondant notamment aux enjeux de transformation des entreprises du territoire et de consommation responsable des habitants.
- Créer des emplois locaux durables répondant aux besoins et aux attentes des habitants.

Pour gérer ce fonds, les Métropoles de Lyon et Saint-Étienne ont choisi en juin 2021 la société de gestion **DEMETER, un acteur majeur du capital investissement engagé en faveur de la transition écologique**. Spécialiste de l'investissement à impact, DEMETER gère de nombreux portefeuilles depuis près de 20 ans avec des règles de bonne gestion, indépendante avec près de 1.4 milliard d'euros gérés depuis sa création.



**Stéphane Villecroze**  
Président de DEMETER

« Depuis 2005, DEMETER a accompagné près de 240 entreprises et projets dans le secteur de la transition écologique, parmi lesquelles

les 2/3 sont des sociétés industrielles innovantes et durables. Rompue à la gestion de fonds privés avec le soutien de collectivités locales, nous avons donc pu répliquer avec succès un modèle éprouvé pour le fonds d'amorçage métropolitain Lyon Saint-Etienne, qui nous a permis depuis deux ans et demi de contribuer très positivement à l'écosystème. »

Grâce à la mobilisation d'une équipe de quatre personnes et une présence répartie entre Lyon et Saint-Étienne, DEMETER a permis la réalisation de 12 investissements depuis la création du fonds d'amorçage métropolitain à impacts, respectant ainsi à date le plan de marche défini à l'origine.

« La thèse d'investissement reposant sur les trois piliers « Industrie – Impact – Territoire » est pleinement respectée, avec des sociétés lisibles, durables, ancrées, et à fort potentiel »

**poursuit Stéphane Villecroze**

## **2. DES SOLUTIONS À IMPACT POUR RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE**

Depuis 2021, les fonds gérés par Demeter sont classés « article 9 », signifiant qu'ils ont un objectif d'investissement durable. Ces fonds sont réglementés par le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité (SFDR).

Avec en ligne de mire cet objectif d'investissement durable, le FAIM cible uniquement les entreprises à impacts qui répondent à différents critères :

- La soutenabilité économique, l'inclusion et la justice sociale
- La viabilité environnementale et/ou la santé
- La gouvernance et les coopérations
- La perception citoyenne et l'activité à impact positif.

Depuis son lancement, le FAIM a permis des investissements dans neuf entreprises de secteurs d'activités différents, générant près de **113 emplois directs dont 48 % d'emplois productifs**.

## Le Fonds d'amorçage industriel métropolitain en quelques chiffres

# 70 millions

d'euros de souscriptions réunies grâce à la mobilisation de 14 souscripteurs publics et privés

# 113 emplois

directs générés dont 48 % d'emplois productifs

# 13.5 millions

d'euros investis dans les entreprises

# 8720 m<sup>2</sup>

d'usines sur les territoires de Lyon et de Saint-Étienne

Par ailleurs, de nombreux impacts environnementaux, sociétaux et en faveur de la santé ont pu être quantifiés grâce au développement des différentes solutions créées.

### Impacts environnementaux :



**Revcoo**  
Global cooling

La société industrielle Revcoo, basée à

Vourles, développe et produit des équipements permettant la récupération de CO<sub>2</sub> (jusqu'à 95 %) à partir de fumées industrielles. Grâce à une technologie cryogénique, Revcoo permet d'extraire in fine le CO<sub>2</sub> liquéfié et d'optimiser les rendements et la consommation énergétique. Outre la réduction de son impact sur le réchauffement climatique, l'innovation de Revcoo lui donne l'opportunité de revendre sa production de CO<sub>2</sub> récupéré à une filière industrielle, alimentaire ou pharmaceutique. Revcoo a levé 3.5 millions d'euros en juillet 2022, lui permettant d'installer une seconde unité capable de capter 20 tonnes de CO<sub>2</sub> par jour.



**WOODTECHNO**

Woodtechno, société industrielle basée à

Saint-Étienne, valorise les coproduits du sciage du bois (sciure, copeaux, plaquettes) en granulés pour les poêles et chaudières. Basée sur un procédé d'extrusion breveté, la technologie imaginée par Woodtechno permet d'économiser jusqu'à 75 % d'énergie par rapport aux procédés de granulation traditionnels et de transformer à la fois les co-produits de résineux et de feuillus. Elle a clôturé en janvier 2023 une levée de fonds d'un million d'euros.





Maltivor est une société basée à Vourles qui contribue à la construction

d'une filière agro-alimentaire résiliente, en produisant des ingrédients nutritifs, à faible impact et savoureux. Maltivor transforme les résidus de céréales post-brassage de la bière en une matière première innovante à destination de l'alimentation humaine : la farine de drêches. En amont, cela permet aux brasseurs de se libérer des contraintes de traitement de leurs biodéchets, en particulier leur gisement de drêches qui représente 700 000 tonnes produites chaque année en France.

Maltivor a levé 800 000 euros de fonds en 2023, ce qui lui permet d'industrialiser sa production et de développer une nouvelle gamme d'ingrédients protéinés.



**ICTYOS**  
CUIR MARIN DE FRANCE

Ictyos Cuir Marin de France, basée à Saint-Fons,

développe, produit et commercialise des cuirs marins haut de gamme par la valorisation de peaux de poissons, biodéchets issus d'acteurs français de la pisciculture, de l'agroalimentaire et de la restauration. À partir d'un procédé de tannage végétal, la société dispose d'un grand savoir-faire sur l'ensemble du processus de transformation des peaux.

Acteur de l'économie circulaire, Cuir Marin de France revalorise les peaux de poissons en les transformant en cuirs alternatifs à destination de la maroquinerie, de l'horlogerie ou encore de l'industrie de la chaussure. Elle a clôturé en avril 2023 une levée de fonds d'1,4 million d'euros pour financer son développement.



Recyc'Elit propose une innovation de rupture qui œuvre pour le recyclage des textiles

complexes à base de polyester, en donnant une seconde vie à ces déchets sans solution. L'entreprise a mis au point un procédé de recyclage sélectif et à faible empreinte carbone pour tous types de textile à base de polyester ainsi que le recyclage de tous types de déchets plastiques PET (polyéthylène téréphtalate) difficiles (colorés, opaques, etc.) et de différentes origines. Basée à USIN Lyon Parilly, Recyc'elit a levé en octobre 2023 3,2 millions d'euros pour financer l'industrialisation de sa technologie.



E-Recycle propose un service de reprise et de reconditionnement

de produits numériques (smartphone, PC, tablettes, consoles) auprès des particuliers et entreprises avec l'objectif de réduire l'obsolescence programmée et de donner une seconde vie aux produits électroniques. E-recycle a reconditionné plus de 30 000 produits électroniques en circuit court depuis 2016 et les a revendus au travers d'une dizaine de places de marché. La méthode de reconditionnement et le sourcing permettent d'éviter 94 % d'émissions de carbone par rapport à un produit neuf, ce qui va au-delà des standards du marché. Elle a bouclé une levée de fonds d'1,5 million d'euros en septembre 2023 lui permettant d'accélérer sa croissance par l'optimisation de sa ligne de reconditionnement et par l'automatisation de certaines étapes lui permettant d'atteindre une capacité de traitement de plus de 40 000 produits reconditionnés par an d'ici trois ans.





**doctibike** Doctibike propose un service de reconditionnement de batteries pour des véhicules tels que des vélos à assistance électrique, des trottinettes et des scooters pour les particuliers et professionnels, associée à une activité de négoce de batteries neuves et pièces détachées.

Doctibike dispose d'un savoir-fort en reconditionnement de batteries lui permettant d'être agnostique dans cette opération (orientation multimarques). Son offre, associée à une garantie de deux ans, s'appuie sur une promesse d'extension de vie de la batterie de trois ans.

### Impacts sociétaux :



Healshape est une société medtech basée à Villeurbanne qui développe une bioprothèse mammaire régénérative et naturelle. L'objectif est de proposer une solution unique de bioprothèse aux femmes ayant subi une ablation du sein suite à un cancer. Cette solution permet la régénération du sein de la patiente par ses propres cellules et donc de retrouver un sein complètement naturel au bout de quelques mois et pour le reste de sa vie. En 2020, 2,3 millions de femmes ont été diagnostiquées atteintes d'un cancer du sein à l'échelle mondiale selon l'OMS avec un taux d'incidence en constante augmentation estimé en moyenne à 1,1% par an, ce qui démontre l'enjeu de cette innovation. L'entreprise a levé six millions d'euros en juin 2022.



Minitrucks robotics développe des robots miniatures de manutention innovants et motorisés capables de transporter des charges de plusieurs tonnes dans des zones à la fois exiguës et accidentées. Installée à Vénissieux, Minitrucks robotics propose des solutions à différents secteurs d'activités tels que l'artisanat (marbrier, ferronnerie), le BTP, le transport ferroviaire et l'industrie. Chaque année, on dénombre plus de 8 000 accidents avec arrêt de travail pour les conducteurs de chariots automoteurs de manutention. Dix salariés par an sont tués, et, dans un cas sur deux, le décès est lié au renversement latéral du chariot. La solution du Minitruck permet de répondre au besoin RSE grandissant en réduisant la pénibilité et la dangerosité du travail et favorise donc la baisse d'accidents du travail et de maladies professionnelles (TMS). Le Minitruck permet aussi de réduire la consommation énergétique nécessaire dans certaines applications et cas d'utilisation lorsqu'il est placé en remplacement d'un autre engin moins adapté.



### 3. DES IMPACTS ÉVALUÉS POUR PLUS D'ACCEPTABILITÉ DE L'INDUSTRIE SUR LE TERRITOIRE

Afin de garantir des résultats probants en termes d'impacts, le Fonds d'amorçage industriel métropolitain privilégie les investissements dans les entreprises qui contribuent, en fonction des activités, à l'émergence de solutions ou de produits ayant un impact social et/ou environnemental.

La mesure des différents impacts qui résultent des innovations et solutions investies est réalisée grâce à des partenaires externes tels que :

- **Greenflex**, société qui accompagne ses clients à répondre aux enjeux de développement durable, de décarbonation et d'efficacité énergétique
- **Inkidata**, institut de sondages à Lyon qui a réalisé deux sondages en 2023 et 2024 auprès d'un panel de 500 habitants du territoire. L'objectif de ces deux sondages était d'avoir une meilleure perception citoyenne des investissements réalisés par le FAIM, notamment sur l'acceptabilité de l'activité industrielle en cœur de ville.



Différents enseignements intéressants ont été identifiés à l'issue de ces deux sondages :

- **79 % des sondés ont une perception positive de l'impact social, sociétal et environnemental des sociétés du portefeuille FAIM**
- **70 % des sondés accueillent volontiers ces nouvelles activités près de chez eux (à moins de 3 km) alors qu'ils ne sont que 40 % pour l'industrie « en général »**
- **70 % des sondés sont intéressés pour travailler dans ces entreprises ou les recommander auprès de leurs proches**
- **72 % des sondés estiment que les métropoles sont dans leur rôle en investissant dans ces sociétés via un fonds comme le FAIM**
- **15 % seulement des sondés ont connaissance de nouvelles activités industrielles (comme les sociétés du portefeuille FAIM) sur le territoire, ce qui prouve l'importance d'une sensibilisation ou d'une information sur le sujet auprès des habitants.**



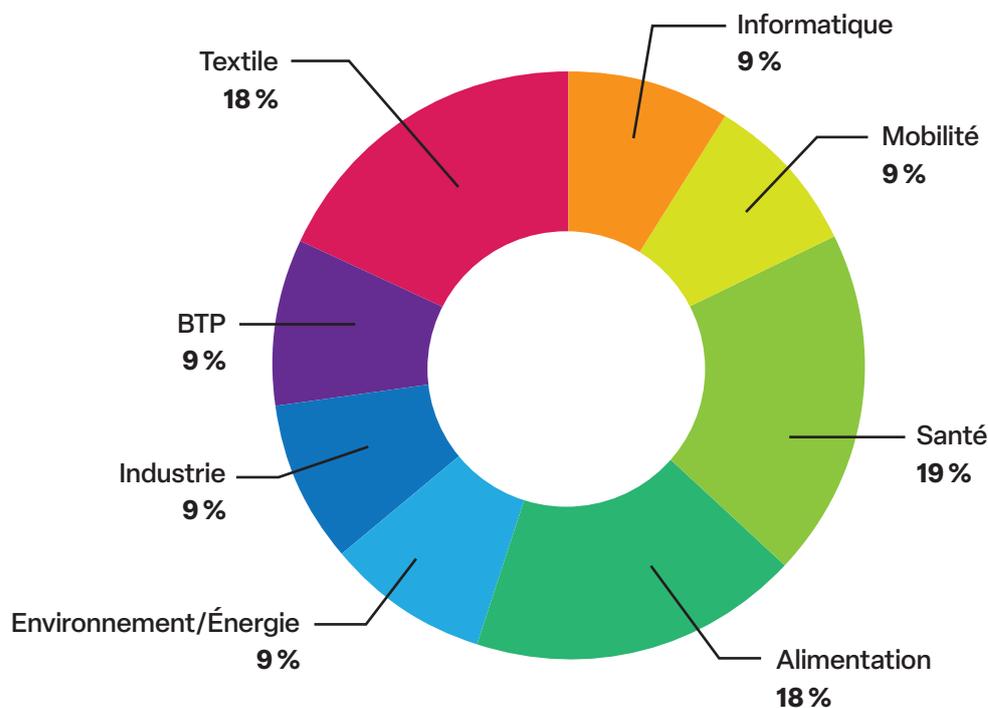
# De nouveaux projets d'investissements lancés pour transformer l'industrie sur le territoire

## 1. DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES NOVATRICES

Pour ce second semestre 2024, trois nouvelles entreprises bénéficient d'investissements de la part du fonds d'amorçage industriel métropolitain. Elles viennent rejoindre les neuf précédentes et renforcer l'impact du fonds dans

des filières essentielles : Chiche dans le secteur de l'alimentation, Noodis dans le domaine de la recherche médicale et Manufacture bois-paille dans le secteur de la construction durable.

Répartition par secteur d'activités



## Zoom sur les trois nouvelles entreprises bénéficiaires du FAIM :



Fondée en 2016, Chiche ! relève le défi d'une alimentation gourmande, sain et responsable pour tous en s'appuyant sur les bienfaits des légumineuses.

Chiche transforme donc des pois chiches, pois verts, fèves et fêveroles en délicieux produits du quotidien pour l'apéritif et le goûter : graines grillées apéritives, curls croustillants, biscuits... Pour Chiche, les légumineuses françaises sont une clé puissante vers une agriculture plus responsable. Elles ont le pouvoir de fertiliser naturellement les sols, se passent d'engrais et leur culture demande peu d'eau.

Nutriscore A ou B, les produits Chiche sont sans conservateurs ou arômes artificiels, riches en fibres et sources de protéines végétales, alliant goût et bienfaits nutritionnels. En 2024 la société s'agrandit et réaffirme son ancrage en région lyonnaise en y ouvrant un tout nouveau site de production.



NOODDIS, entreprise française créée en 2021, développe des technologies de conditionnement robotisées participant activement à la sécurisation du circuit du médicament. Conçu pour répondre aux besoins des pharmacies hospitalières, le robot ADP-20L automatise la préparation des doses de médicaments sous forme orale liquide pour garantir un dosage précis et une traçabilité complète jusqu'au lit du patient. L'automate assure également une parfaite continuité de service et permet de réduire le risque de contaminations croisées ainsi que d'optimiser les stocks tout en réduisant les coûts et le gaspillage.



Ce premier robot de NOODDIS, développé et fabriqué en France, révolutionne le travail de la pharmacie, fiabilise la préparation des médicaments et la dispensation tout en revalorisant le quotidien des infirmières qui peuvent consacrer plus de temps à leurs patients. La société NOODDIS ambitionne de devenir le leader mondial des robots de préparation de doses orales liquides dans le secteur de la santé.



## MANUFACTURE BOIS-PAILLE

Manufacture Bois-Paille se positionne comme un acteur majeur dans le secteur de la construction bas carbone en France.

Spécialisée dans la construction de murs ossature bois isolés avec de la paille et des matériaux biosourcés, la société s'insère dans un marché de la construction en constante évolution.

Fabriqués dans l'usine de Villefranche-sur-Saône, les murs sont conçus sur-mesure par le bureau d'études interne et sont adaptés à tous types de bâtiments. L'approche de la société combine techniques traditionnelles et innovations modernes pour concevoir des espaces de vie et de travail qui répondent aux besoins contemporains tout en réduisant l'empreinte environnementale.

## 2. DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES POUR LES ANNÉES À VENIR

Le FAIM s'est fixé plusieurs objectifs et notamment la réalisation de deux à trois nouveaux investissements avant la fin de l'année 2024, amenant à une quinzaine le nombre de participations effectuées depuis son lancement en 2021.

L'ambition d'avoir un portefeuille constitué de 20 à 25 sociétés d'ici fin 2025 semble atteignable. Des réserves significatives, de l'ordre de 35 millions d'euros, sont conservées pour les réinvestissements afin d'accompagner dans la durée les sociétés bénéficiaires. L'enjeu prioritaire à partir de 2026 sera d'accompagner

les entreprises du portefeuille dans leur développement industriel et commercial et de maximiser leur impact positif pour la société.

Bien que l'activité du FAIM soit fortement orientée vers l'amorçage jusqu'ici, la thèse du fonds se répartit à 2/3 sur l'amorçage et à 1/3 sur le capital risque. Ce fonds d'amorçage est donc ouvert aux entreprises industrielles souhaitant adopter un modèle économique robuste et soutenable et donc se (re)positionner sur des marchés prometteurs avec des solutions à impact.



## À PROPOS DE FRANCE 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

## À PROPOS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires







**MÉTROPOLE DE LYON**  
20 rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

**CONTACTS PRESSE**

**Métropole de Lyon**  
Magali Desongins  
06 69 33 08 90  
mdesongins@grandlyon.com

**Secrétariat général pour l'investissement**  
presse.sgpi@pm.gouv.fr

**Banque des Territoires**  
06 77 56 38 82  
aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

**grandlyon.com**